

paroisse de Berthier a conservé quelques-uns de ses curés, entre autres MM. Pouget et Gagnon, (qui se sont dévoués à leurs paroissiens jusques à un âge très avancé) ont contribué beaucoup à l'établissement et au maintien de ces chrétiennes et patriotiques traditions de famille que l'on aime toujours tant à constater.

III.

LE COMTÉ DE BERTHIER.

Notre intention n'a pas été, dans le titre de notre ouvrage, de faire croire que nous allions faire l'abrégé de l'histoire de toutes les paroisses du Comté de Berthier. Nous ne voulons guère parler que de ses limites, laissant à d'autres le soin de dire ce qui les concerne.

Sous le gouvernement français le Comté de Berthier faisait partie du gouvernement de Montréal, ainsi que le prouvent les anciens documents (1) ; mais depuis la conquête il a été compris dans le Comté de Warwick, dont il a été détaché, le 30 mai 1855, pour être érigé en Comté de Berthier proprement dit, par un acte du parlement du Canada qui se lit comme suit :

"Municipalité du Comté de Berthier. 18 V. c. 100. Sanctionné le 30 mai 1855.

"Borné au sud-ouest, partie par les terres vacantes de la couronne, et partie par le Comté de Joliette ; au nord-est, par le Comté de Maskinongé, au sud-est, par le fleuve St. Laurent ; au sud-ouest, partie par le Comté de l'Assomption, et partie par le Comté de Joliette.

"Comprend les municipalités suivantes, telles qu'actuellement bornées et limitées, savoir :

"PAROISSES.

"La Visitation de l'Île du Pads, (2) St. Antoine de Lavaltrie, St. Barthélémi, St. Cuthbert, St. Damien, St. Gabriel de Brandon, Ste. Geneviève de Berthier, St. Joseph de Lanoraie, St. Michel des Saints, St. Norbert."

"Cantons non organisés.

"Gauthier, Tourelle, De Maisonneuve.

"Parties de cantons non organisés.

"Joliette $\frac{1}{2}$ n.-e., Brassard $\frac{1}{2}$ n.-o., Provost (partie-part.)

"Chef-lieu : Ste. Geneviève de Berthier.

Trente-un ans plus tard, c'est-à-dire en 1876, les frontières du Comté ont été ainsi démarquées, du côté du comté de Richelieu, par un acte de la législature de Québec.

"39 V. c. 37. s. 4.

"La ligne de division des Comtés de Berthier et de Richelieu à cet

(1) Edits et Ordonnances, 1 vol. p. 455.

(2) M. l'abbé Plinguet a prouvé que ce nom doit s'écrire "Isle Dupas."